



SERVICE DES ÉCOLES

A **BULLETIN**
D'INFORMATION
RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026



VILLARS-SUR-GLÂNE



Table des matières

1. Service des écoles	1
2. Le billet de la Conseillère communale	2
3. Bienvenue à l'école de Cormanon	3
4. Bienvenue à l'école du Platy	4
5. Bienvenue à l'école des Rochettes	5
6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert	6
7. Conseil des parents	7
8. Travail social en milieu scolaire TSS	8
9. Coordination école-parents migrants CEPM	9
10. Matériel et effets personnels de l'élève	10
11. Règles de vie à l'école	11
11. Règles de vie à l'école	12
11. Règles de vie à l'école	13
12. Congés spéciaux	14
13. Activités sportives	15
13. Activités sportives	16
14. Médico-scolaire	17
14. Médico-scolaire Poux	18
15. Activités culturelles Spectacles scolaires 1H à 8H	19
16. Cours de langue et culture d'origine	19
17. Compensation des désavantages	19
18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal	20
19. Cours de prévention 20. Sécurité routière	21
20. Sécurité routière et éducation routière	22
21. Horaires scolaires	23
22. Calendrier scolaire 2025 26	24
22. Calendrier scolaire 2026 27	25
23. Devoirs surveillés (3H à 8H)	26
24. Cours d'allemand extrascolaire (4H à 8H)	27
25. Sport scolaire facultatif SSF (2H à 8H)	28
25. SSF Bouger et s'amuser (5H à 8H)	29
25. SSF Programme (2H à 8H)	30
25. SSF Programme (2H à 8H)	31
25. SSF Programme (2H à 8H)	32
26. Les Ombres de Shakespeare (5H à 8H)	33
27. Bibliothèque communale Programme des animations	34
27. Bibliothèque communale Programme des animations	35
27. Bibliothèque communale Programme des animations	36
28. Ludothèque communale	37
29. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne	38
30. Pédibus	39
31. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial	40
32. La violence en milieu scolaire	41
33. Activités et loisirs	42
34. Contacts utiles	43
34. Contacts utiles	44
34. Contacts utiles	45

1. Service des écoles

Bulletin d'informations 2025/26

Il informe les parents sur

- l'administration ;
- le fonctionnement de l'école ;
- les offres extrascolaires.

Nous vous invitons à le lire et à le conserver jusqu'au terme de l'année scolaire. Il est aussi disponible sur notre site internet :

www.villars-sur-glâne.ch/administration/service-ecoles/

Mini-documentaire

Nous vous invitons également à regarder une vidéo sur l'école obligatoire proposée par l'État de Fribourg disponible en plusieurs langues sous lien www.fr.ch/dfac



Le Service des écoles

Le Service des écoles est responsable de la gestion et de l'administration des quatre écoles de Villars-sur-Glâne : Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert. Il organise les activités suivantes :

- les activités extrascolaires ;
- les devoirs surveillés ;
- le sport scolaire ;
- les cours de français pour adultes ;
- les visites médicales ;
- les contrôles dentaires.

Nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos enfants, un magnifique été et d'avance une excellente année scolaire 2025/26.



KLAPP

L'utilisation de WhatsApp est interdite. L'unique outil de communication entre l'école et les parents est **KLAPP**.

Cette application facilite la communication école-famille. Un code d'accès et une marche à suivre sont transmis aux parents à l'arrivée de l'élève.



2. Le billet de la Conseillère communale

Chères familles, chers élèves, chers membres du corps enseignant,

La rentrée scolaire est toujours un moment fort de l'année. Elle marque un nouveau départ, plein d'espoirs, de projets et de découvertes. Pour l'année scolaire 2025/26, notre cercle scolaire se prépare à accueillir 1'150 élèves répartis dans 58 classes au sein de nos quatre écoles primaires. Ces chiffres témoignent de la vitalité de notre commune et de l'importance que nous accordons à l'éducation.

Nous savons combien les premières semaines d'école sont importantes, tant pour les enfants qui y font leurs premiers pas que pour ceux qui retrouvent leurs camarades et enseignants. C'est pourquoi la commune, en collaboration avec les directions d'établissement, veille à ce que tout soit en place pour garantir une rentrée sereine et bien organisée.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui œuvrent, souvent dans l'ombre, au bon fonctionnement de nos écoles : les directions d'établissement, les enseignant-e-s, le personnel administratif, les concierges, ainsi que les services communaux. Leur engagement quotidien est précieux et essentiel.

Cette nouvelle année scolaire sera également l'occasion de poursuivre les réflexions autour de l'intégration numérique et de l'entretien de nos infrastructures, afin d'offrir à chaque élève un environnement d'apprentissage stimulant, sécurisé et inclusif.

Je souhaite à toutes et tous une excellente rentrée scolaire, riche en apprentissages, en rencontres et en réussites.

Avec mes salutations les plus cordiales et un bel été à toutes et à tous.



Caroline Dénervaud
Vice-Syndique



3. Bienvenue à l'école de Cormanon

Chers parents, Chers élèves,

À la rentrée 2025, notre école accueillera environ 380 élèves réparti-e-s en 19 classes, dont 4 classes 1H-2H.

J'adresse une pensée toute particulière aux enfants qui vivront leur première rentrée scolaire : bienvenue dans cette belle aventure qu'est l'école !

L'équipe enseignante s'engage, comme chaque année, à répondre aux besoins de chaque élève. Les enseignantes spécialisées accompagneront les classes pour favoriser le co-enseignement et une prise en charge adaptée aux besoins de toutes et tous, permettant ainsi la mise en place d'aménagements pour chacun.

Le bien-être des enfants reste au cœur de nos priorités. Le projet Corman'aide continuera à soutenir les élèves confronté-e-s à des situations de conflit ou de harcèlement.

Notre groupe reste joignable à tout moment à l'adresse cormanaide@edufr.ch.

Notre site internet, récemment renouvelé, vous permettra d'accéder facilement à de nombreuses informations utiles et de mieux comprendre les projets menés à l'école.

Cette année, nous souhaitons renforcer encore davantage le lien entre l'école et les familles. Dans cet esprit, la collaboration avec le conseil des parents sera développée pour favoriser un dialogue constructif et une participation active à la vie scolaire.

Soutien, communication et confiance mutuelle sont les piliers de notre partenariat. Ensemble, faisons de cette année une réussite pour tous nos élèves.



Philippe Ullnaess
Directeur d'école primaire

École de Cormanon
Route de la Berra 2
1752 Villars-sur-Glâne

026 408 32 65

<https://cormanon-vsg.ch>

Directeur d'école

Monsieur

Philippe Ullnaess

026 408 32 66

dir.ep.cormanon@edufr.ch

Devoirs surveillés

Mesdames

Paola Henderson

078 860 22 72

Marine Bussard

079 747 28 80

Concierge

Monsieur

Éric Baeriswyl

Allemand extrascolaire

Madame

Ilze Ence

Bibliothèque scolaire

Madame

Claire Chardonnens

026 408 32 60



4. Bienvenue à l'école du Platy

Chers Parents,

Toute l'équipe enseignante vous souhaite la bienvenue au Platy. Nous nous réjouissons d'accueillir vos enfants pour cette septième rentrée dans nos murs. Les quelques 200 élèves y seront réparti-e-s dans trois classes de 1H-2H et huit classes de 3H à 8H.

Notre établissement est une école « Grandeur Nature » avec des valeurs : engagement, sens, créativité et bien-être. Grâce à l'environnement favorable qui nous entoure, aux compétences et à la motivation de l'équipe enseignante, nous favorisons un enseignement permettant aux enfants de s'engager en toute confiance dans les nouveaux apprentissages. Comme ces dernières années, nous allons donner du sens à notre enseignement afin d'aider au mieux les élèves à comprendre le Monde complexe qui nous entoure.

Seul-e-s, nous n' arriverons pas à atteindre tous les objectifs fixés. Les adultes gravitant autour des enfants doivent pouvoir se faire confiance, travailler ensemble et communiquer de manière transparente afin d'éviter de mettre les élèves dans des situations de conflit de loyauté entre la maison et l'école. Nous comptons sur vous pour y arriver.

Afin de cultiver cette confiance, il est important de nous connaître et de nous rencontrer. Pour ce faire, cet automne, nous allons réitérer l'expérience de la « Fête des récoltes ». De plus, toute notre année scolaire sera placée sous le signe de la créativité. Vous aurez ainsi l'occasion de venir découvrir les compétences acquises au Platy lors d'une exposition de travaux à laquelle vous serez invité-e-s en juin 2026.

Excellente année scolaire à toutes et tous, enfants comme adultes.



Stéphane Jenny
Directeur d'école primaire

École du Platy
Allée du Château 15
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 40
<https://ecoleduplaty.ch>

Directeur d'école

Monsieur
Stéphane Jenny
026 408 32 41
dir.ep.platy@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Maria Caputo
079 744 38 94

Concierge

Monsieur
Bilal Dogan

Allemand extrascolaire

Madame
Ilze Ence

Bibliothèque scolaire

Madame
Emmanuelle Flückiger
026 408 32 90



5. Bienvenue à l'école des Rochettes

Chers Parents,

Il y a environ une année, je faisais la connaissance de l'équipe enseignante et des élèves de l'école des Rochettes.

Défis et découvertes ont rythmé cette première année de direction.

En septembre, nous avons décidé de valeurs que nous visons tant dans l'équipe de professionnels qu'avec nos élèves. En voici la liste : engagement, respect, bien-être, collaboration-coopération

En lien avec ces thématiques, plusieurs actions ou projets ont vu le jour durant l'année écoulée.

Je souhaite mettre en lumière l'intense collaboration développée avec différents acteurs faisant partie de la commune. Ensemble, nous avons réfléchi à des problématiques et avons ajusté nos démarches afin de permettre aux élèves de développer davantage les compétences du "vivre ensemble". Je les remercie pour cette aide précieuse.

Afin de clarifier et faire vivre les règles de vie de l'école, plusieurs actions ont été entreprises : activités au retour des vacances, charte du foot, affiche, signature d'un document spécifiant des règles par les parents et les élèves...

Nous poursuivrons ce travail avec les quelques 320 élèves que nous accueillerons à la rentrée scolaire.

La collaboration avec les parents est importante afin de montrer aux élèves que les adultes (école et parents) coopèrent pour leur bien-être. A ce titre, une communication respectueuse et constructive est un élément indispensable pour créer des liens sereins.

Afin de développer cette confiance mutuelle, nous accueillons les parents à différents moments dans l'école.

Le site de l'école permet aussi de soigner la relation école-famille en vous donnant de multiples informations sur le fonctionnement de notre école ainsi que des retours sur des projets ou activités menés avec les élèves.

Avec l'équipe enseignante, nous nous réjouissons de poursuivre cette aventure avec vous tout en cherchant à développer un partenariat fort avec vous, les parents, et avec les différents acteurs de la commune. Ensemble, nous accompagnons les enfants à devenir des adultes responsables dans un monde de défis.

Je vous souhaite un bel été et je me réjouis de vous rencontrer durant la prochaine année scolaire.



Sylviane Rusca
Directrice d'école primaire

École des Rochettes
Route du Soleil 10
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 70

<https://ep-rochettes.ch/>

Directrice d'école

Madame
Sylviane Rusca
026 408 32 78

dir.ep.rochettes@edufr.ch

Devoirs surveillés

Madame
Béatrice Rey
078 707 86 39

Conciergerie

Monsieur
Steve Mollard

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli
076 270 77 50

Bibliothèque scolaire

Madame
Emmanuelle Flückiger
026 408 32 90



6. Bienvenue à l'école de Villars-Vert

Chers Parents,

Depuis mon arrivée à la direction de l'école de Villars-Vert, chaque année a été une aventure riche de découvertes, de défis et de réussites, toujours soutenue par votre confiance et votre engagement.

L'année écoulée a été marquée par la poursuite de notre projet emblématique, la "Cour Verte". Grâce à l'enthousiasme et à la participation de vos enfants, à l'engagement de toute l'équipe enseignante, ainsi qu'au soutien précieux de la Commune de Villars-sur-Glâne, de la Fondation Radix et de la Fondation Roger Federer, notre cour de récréation a progressivement pris vie, offrant un espace plus naturel, stimulant et accueillant. Ce projet n'est pas seulement un aménagement, mais un véritable symbole de notre engagement commun en faveur de l'écologie, de l'apprentissage par l'expérience et de la coopération.

Au-delà de la "Cour Verte", notre école continue d'accueillir une belle diversité de cultures, de langues et de traditions. Cette richesse humaine constitue une véritable force qui nourrit l'apprentissage et favorise l'ouverture d'esprit de vos enfants. Ensemble, nous faisons de l'école de Villars-Vert un lieu de respect, de curiosité et de partage.

A la rentrée, nous accueillerons environ 220 élèves réparti·e·s en trois classes 1H-2H et huit classes 3H-8H. L'équipe enseignante est prête à accompagner chacun·e de vos enfants avec bienveillance et attention, pour leur permettre de grandir et de s'épanouir dans un cadre sécurisant et inspirant.

Je tiens à vous remercier, chers Parents, pour votre confiance renouvelée, votre soutien constant et votre implication précieuse. Votre partenariat avec l'école est une clé essentielle de la réussite de vos enfants !

En vous souhaitant une belle année scolaire 2025-2026, je vous adresse, chers Parents, mes salutations les meilleures.



Laetitia Decorvet
Directrice d'école primaire

École de Villars-Vert
Route de Villars-Vert 48
1752 Villars-sur-Glâne
026 408 32 50

<https://ecole-de-villars-vert.ch>

Directrice d'école

Madame
Laetitia Decorvet
026 408 32 59
dir.ep.villars-vert@edufr.ch

Devoirs surveillés

Monsieur
Yücel Ertem
076 309 19 23

Conciergerie

Monsieur
Alexandre Anzévui

Allemand extrascolaire

Madame
Angela Torricelli
076 270 77 50

Bibliothèque scolaire

Madame
Mélissa Perrin
026 408 32 51



7. Conseil des parents

Le Conseil des parents se réunit au minimum deux fois par année scolaire. Il sert à l'échange d'informations et de propositions concernant :

- la collaboration entre l'école et les parents ;
- le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude.

Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires pour lesquelles le rôle et l'avis des parents sont importants.

Selon l'article 31 al. 2 de la LS, le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Membres parents

Cormanon	: Mmes Élixa Ouedraogo et Adeline Kursner
Platy	: Mme Ecaterina Ernst et N.N.
Rochettes	: Mme Laura Kaelin (co-présidente) & N.N.
Villars-Vert	: Mme Shérine Nguyen (co-présidente) et M. António Silva de Jesus

Directeurs-trices d'école primaire

Cormanon	: M. Philippe Ullnaess
Platy	: M. Stéphane Jenny
Rochettes	: Mme Sylviane Rusca
Villars-Vert	: Mme Laetitia Decorvet



Représentante des enseignant·e·s enseignant·e·s

Mme Paola Henderson, enseignante primaire à l'école de Cormanon

Représentant communal

M. Joël Pochon, chef du Service des écoles

Vous souhaitez contacter le Conseil :
conseildesparents@villars-sur-glane.ch



8. Travail social en milieu scolaire TSS

Le-la travailleur-euse social-e a pour but de soutenir l'école dans la détection précoce, la prise en charge et le traitement des problématiques sociales et des comportements qui mettent en danger l'intégration scolaire des élèves et péjorent le climat scolaire, dont les conditions d'enseignement.

Le-la TSS n'est pas sanctionnant-e et est tenu-e au secret de fonction. Les élèves peuvent s'adresser à lui-elle librement et en toute confidentialité. Toutefois, si une situation à risque se présente, il-elle a l'obligation de la faire suivre.

L'autorisation ou l'information aux parents ne sont pas requises pour l'intervention du-de la TSS. Seul le suivi d'un-e élève est communiqué aux parents concernés.

Rôle

- soutenir le corps enseignant et les parents dans leur mandat éducatif ;
- prendre en charge les situations problématiques des élèves le plus tôt possible ;
- faciliter le lien entre les enseignant-e-s et les familles lorsque cela est nécessaire ;
- mettre en place des projets de prévention, ainsi que des projets visant une amélioration du climat scolaire ;
- permettre aux élèves de développer des compétences dans la gestion et la résolution de conflits en travaillant principalement sur la communication ;
- favoriser auprès des enfants une réflexion sur les règles de vie communautaire ;
- prévenir les situations de marginalisation et d'exclusion ;
- offrir de l'écoute, des conseils, un accompagnement, un soutien aux élèves qui en ont besoin et répondre tant que possible à leurs préoccupations.

Horaire

À la demande des élèves le matin et/ou des enseignant-e-s l'après-midi.

- Cormanon : lundi et jeudi
- Platy : mardi
- Rochettes : mercredi et vendredi
- Villars-Vert : jeudi



Contact

Mme Carmen Beaud (Villars-Vert)

Tél. : 026 407 38 80

E-mail : carmen.beaud@edufr.ch

M. Sébastien Peiry Folly

Tél. : 026 305 81 32

E-mail : sebastien.peiryfolly@edufr.ch

9. Coordination école-parents migrants CEPM

Bienvenue à Villars-sur-Glâne

Vous arrivez à Villars-sur-Glâne ? Vous avez un enfant qui va à l'école ?

Alors vous pouvez rencontrer Christelle. Elle est la coordinatrice école-parents migrants. Elle s'occupe des contacts entre l'école et les familles d'autres régions ou pays.

Vous pouvez contacter la coordinatrice tout au long de la scolarité de votre enfant.

Vous avez besoin d'informations sur l'école ?

La coordinatrice informe sur :

- l'école en Suisse
- la vie à l'école. Par exemple les horaires, les devoirs et la récréation
- les relations entre la famille et l'école
- les lieux importants. Par exemple les associations et les bibliothèques
- les activités proposées par la Commune. Par exemple les sports et les cours de français
- la vie en Suisse. Par exemple le travail et le permis de séjour

Vous voulez rencontrer des gens ou faire des activités ?

La coordinatrice **favorise le contact** entre les familles et l'école.

- Elle aide les personnes à faire des rencontres.
- Elle aide les personnes à **mieux se comprendre**.
- Elle offre un espace pour discuter et poser des questions.
- Elle vous accompagne vers différentes associations ou services selon les besoins.

La coordinatrice travaille avec des **interprètes**.

Contact

Coordination école-parents migrants
Christelle Fisler
Route de Villars-Vert 42
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. : 079 199 90 53
bcepm@villars-sur-glane.ch



10. Matériel et effets personnels de l'élève

Le matériel ci-dessous est à votre charge. Des informations plus détaillées vous seront transmises par les enseignant-e-s durant l'été. Le prénom de l'enfant doit être mentionné sur toutes ses affaires.

L'élève va en classe avec son matériel d'enseignement et ses fournitures scolaires personnelles reçues à l'école. En cas de perte ou de dégâts volontaires, ce matériel sera à votre charge.

Doubleure pour les cahiers et les livres
Étiquettes pour les cahiers et les livres
Chaussons ou pantoufles d'intérieur (de préférence fermés et semelles blanches)
Chaussons pour la salle de rythmique ou chaussettes antidérapantes 1H-2H
Baskets pour la salle de sport (semelles non marquantes)
Sac d'école pour le goûter en 1H-2H et sac d'école assez grand pour mettre un grand classeur dès la 3H
Plumier (pour mettre les stylos et crayons)
Tablier pour les activités créatrices manuelles et les arts visuels (bricolage et dessin)
Sac de sport
Tenue de sport pour l'intérieur (short et t-shirt) et pour l'extérieur
Tenue pour la natation (costume de bain une pièce)
Bonnet de bain pour les élèves à cheveux longs
Linge Gel douche
Tenues et équipement adaptés aux différents sports
Tenue et équipement adaptés à l'école et à la saison (chaud, froid, pluie,). Vêtements de rechange pour les élèves de 1H-2H
Gobelet en plastique solide ou gourde pour boire en classe et des mouchoirs en papier

11. Règles de vie à l'école

Les règles à l'école placent l'élève en situation d'apprentissage de la vie en société et le-la rendent progressivement responsable. Nous vous invitons donc à les lire avec votre enfant.

L'élève peut être sanctionné-e si ces règles ne sont pas respectées. L'objectif de la sanction est de favoriser la prise de conscience de la faute commise et le respect de celles-ci.

Collaboration parents-enseignant-e-s

- le partenariat entre mes parents et mes enseignant-e-s est indispensable et se réalise dans un climat de confiance ;
- si mes parents souhaitent un entretien avec mon enseignant-e, il est important de l'avertir à l'avance pour fixer un rendez-vous ;
- En cas d'absence d'un-e enseignant-e et si aucun remplacement ne peut être organisé le premier jour, les élèves sont réparti-e-s dans d'autres classes.

Tenue vestimentaire décente, appropriée et confortable



- je porte des vêtements adaptés à la vie scolaire, aux activités prévues et à la saison ;
- je ne porte pas de casquette, de bonnet ou de capuche pour entrer en classe ;
- je ne me maquille pas pour venir à l'école ;
- je mets des chaussons quand je suis à l'intérieur de l'école pour des questions de confort et d'hygiène.

Moyen de locomotion | Engin à roulettes

- je n'ai pas le droit d'aller et d'entrer dans l'école en trottinette, rollers, chaussures rollers ou overboards.

Respect de mes camarades et du corps enseignant

- je salue poliment toute personne que je côtoie à l'école ;
- je respecte mes camarades et leurs différences ;
- je résous les conflits sans violence (dans mes gestes et mes paroles) ;
- en cas de problème, je m'adresse à un-e enseignant-e.



11. Règles de vie à l'école

Appareils électroniques dans le périmètre de l'école

- je n'utilise pas de smartphone, de tablettes personnelles, de montres connectées, etc., à l'école et dans son périmètre durant le temps de classe ;
- en cas de non-respect, l'appareil sera confisqué et rendu à mes parents par l'enseignant-e ;
- mon école décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégâts.

Collations et boissons

- je mange et je bois à l'extérieur de l'école ;
- je jette mes déchets à la poubelle ;
- j'évite de boire des boissons sucrées à l'école ;
- je ne bois pas de boissons énergisantes (Red Bull, etc.).

Périmètre de l'école | Surveillance



- je suis sous la responsabilité de mes parents sur le chemin de l'école ;
- je ne vais pas trop tôt à l'école car les enseignant-e-s surveillent les abords de l'école que 10 minutes avant et après le temps de classe ;
- je respecte les limites de la cour de l'école lors des pauses.

Matériel

- je prends soin de mon matériel ;
- je vais à l'école et aux activités extrascolaires avec le matériel dont j'ai besoin (trousse, cahiers, carnet de devoirs, affaires de gymnastique, etc.)
- je transmets les documents de l'école à mes parents.

Absences

- mes parents annoncent mes absences maladie ou accident à mes enseignant-e-s au plus tard 10 minutes avant le début de l'école. Les parents annoncent également mon retour ;
- si mon absence dure plus de 4 jours, un certificat médical doit être donné à mes enseignant-e-s ;
- si j'ai plus de 15 minutes de retard, mes enseignant-e-s ont l'obligation d'avertir la police intercommunale qui se rendra à mon domicile pour vérifier si je vais bien. Cette intervention peut être facturée ;
- le-la directeur-trice de mon école dénoncera à la Préfecture les retards répétitifs et les absences injustifiées.

11. Règles de vie à l'école

Maladie et urgence médicale à l'école



- si je suis malade, je reste à la maison ;
- aucun médicament n'est administré par mes enseignant.e.s ;
- si j'ai une urgence médicale, mes parents sont avertis rapidement. Mes enseignant.e.s sont autorisé.e.s à me conduire chez le-la médecin ou à l'hôpital si besoin. Ils-elles peuvent faire appel à l'ambulance ou aux services de sauvetage et les frais occasionnés sont à la charge de mes parents

Assurance maladie, accident et responsabilité

- mon école n'a pas d'assurance liée aux éventuels accidents. Je dois être assuré.e pour les maladies et les accidents, à titre privé ;
- si je fais des dégâts volontaires ou involontaires (par exemple : vitres brisées, affaires personnelles endommagées, etc.), mes parents annoncent les dégâts à leur assurance responsabilité civile privée (art. 57 al. 5 RLS).

Transport | Sorties scolaires



- pour les sorties et les activités sportives, je me déplace avec ma classe en bus scolaire (transporteur privé) ou avec les transports publics ;
- si mon déplacement doit être effectué en voiture privée, sur le temps de classe, une décharge écrite est requise. Les coordonnées du-de la chauffeur-se, le numéro de la plaque du véhicule et le lieu du déplacement doivent être mentionnés sur le document. Un rehausseur est obligatoire si je suis âgé.e de moins de 12 ans et si je mesure moins de 150 cm.

Enseignement religieux

- si je ne souhaite pas participer au cours d'enseignement religieux confessionnel (catéchisme), mes parents doivent s'adresser au Service des écoles.

Déménagement

- si je déménage, mes parents doivent rapidement avertir mon enseignant.e et le Service des écoles ;
- selon l'article 13 a) al. 1 de la Loi scolaire (LS) : je fréquente l'école du cercle scolaire de mon domicile ou de ma résidence habituelle reconnue par la Direction



12. Congés spéciaux

Congé spécial



L'école est obligatoire. Toutefois, il est possible de demander un congé spécial dans des circonstances exceptionnelles.

La demande de congé est présentée par écrit, au minimum trois semaines à l'avance, au·à la directeur·trice d'école primaire. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire disponible sur le site internet communal ci-dessous :

www.villars-sur-glane.ch/administration/service-ecoles/



Les motifs justifiés pris en considération sont :

- un événement familial important (mariage, décès) ;
- une fête religieuse importante ou la pratique d'un acte religieux important ;
- un événement sportif ou artistique d'importance auquel l'élève participe activement.

Le calendrier scolaire doit être respecté (cf. pages 24 et 25) ; par conséquent, un congé demandé avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié n'est pas accordé (sauf si une raison justifiée est annoncée).

Jours jokers | 4 demi-jours par année scolaire

Les parents sont autorisés à ne pas envoyer leur enfant à l'école durant 4 demi-jours de classe par année scolaire sans présenter de motif, sous réserve des conditions suivantes (RLS, art. 36a) :

- les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 et durant les jours de tests ;
- en début d'année scolaire, la direction d'école peut déterminer d'autres occasions particulières où un jour joker ne peut pas être pris ;
- les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante ;
- en cas d'absences non justifiées d'un·e élève, la direction d'école peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker ;
- les parents informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance ;
- les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi du programme. À la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

13. Activités sportives

Les élèves se rendent aux activités sportives sous la responsabilité des enseignant-e-s. Les cours de natation et de patinage sont enseignés par les maîtres d'éducation physique et sportive communaux (MEPS).

Un service de bus est organisé en partenariat avec un transporteur privé. Les dates des cours vous seront communiquées par l'intermédiaire des enseignant-e-s titulaires.

Activités Sportives	1 ^H	2 ^H	3 ^H	4 ^H	5 ^H	6 ^H	7 ^H	8 ^H
Natation (septembre à juin) Lieu : École régionale alémanique de Fribourg Avenue du Moléson 10, 1700 Fribourg À prendre avec soi : linge, produit de douche, costume de bain une pièce et bonnet de bain		✓ 	✓		✓	✓	✓	✓
Patinage (septembre à décembre) Lieu : Patinoire de Marly Route de Corbaroche 54 1723 Marly À prendre avec soi : gants, chaussettes montantes et des vêtements imperméables		✓	✓			✓ 		
Après-midis sportifs Escalade ou autres activités 	✓	✓	✓	✓				
Course d'orientation École - Forêt de Belle-Croix ou de Moncor					✓	✓	✓	✓
Journées de ski (3 jours entre janvier et mars) organisés dans les Préalpes fribourgeoises					✓			
Camp de ski (5 jours) <ul style="list-style-type: none"> – camp 1 : du 19 au 23.01.2025 – camp 2 : du 09 au 13.03.2025 – camp 3 : du 16 au 20.03.2025 							✓	
Camp de vélo (2 ou 3 jours) Avenches Maconnens Yverdon 								✓
Camp vert Activité organisée de manière facultative par l'enseignant-e titulaire de classe 						✓		✓

13. Activités sportives

Centre sportif du Platy



Les élèves peuvent être amené-e-s à se rendre ou à quitter le Centre sportif du Platy sans être accompagné-e-s par un-e enseignant-e.

Le cas échéant, vous en serez informés lors des réunions de parents.

Utilisation de films-vidéos durant le cours d'éducation physique et sportive (EPS)

Dans le cadre des leçons, des séquences d'exercices peuvent être filmées par les maîtres d'éducation physique et sportive dans le but de visualiser et de corriger un exercice.

Cette méthode permet de réactiver les acquis d'une séance précédente, d'introduire un thème et d'expliquer un exercice.

Les séquences filmées ne sont pas conservées. Les appareils (tablettes) sont utilisés à des fins professionnelles uniquement et sont propriétés de la commune.

Dispenses pour camps et journées sportives

Vous devez faire une demande de congé si vous ne voulez pas que votre enfant participe aux camps d'hiver ou d'été organisés par les enseignant-e-s.

S'il s'agit d'un problème de santé, l'enfant pourra tout de même se rendre au camp sans participer aux activités sportives.

S'il ne s'agit pas d'un problème de santé et si la demande de dispense est acceptée, l'élève ira dans une classe parallèle pendant la durée du camp.

Pour les journées sportives, seul-e-s les élèves présentant un certificat médical pourront en être dispensé-e-s ; ils-elles devront toutefois se rendre en classe.

14. Médico-scolaire

Contrôle dentaire 1H à 8H

Chaque année, les élèves sont examiné-e-s par le Service dentaire scolaire (SDS) : www.fr.ch/dsas/sds, dans une cabine mobile stationnée dans la cour de l'école. Le contrôle annuel est obligatoire.

Si un-e élève est déjà suivi-e par un-e dentiste privé-e, une attestation dentaire doit être adressée au Service des écoles. À défaut, l'enfant se rendra à la visite dentaire avec sa classe.

Si nécessaire, le-la médecin-dentiste établira un devis estimatif des soins à donner à l'élève.

film de
présentation



Prophylaxie 1H à 8H | Hygiène Bucco-dentaire



Les élèves sont formé-e-s à l'hygiène dentaire à raison d'une visite par année.

téléchargez
l'application

Le Service dentaire scolaire a lancé l'application « FunDent » afin de mieux faire connaître les messages importants d'une bonne hygiène dentaire aussi bien auprès des enfants que des parents (contacts utiles, mode d'emploi interactif, activités ludiques, guide du brossage des dents, jeux, etc.).



Bilan de santé préscolaire obligatoire 1H



Cet examen obligatoire permet de veiller au bon état de santé de l'enfant et d'exclure d'éventuels troubles qui pourraient perturber sa scolarité.

Lors de ce contrôle médical, le statut vaccinal de l'enfant est vérifié et complété si besoin.

Liste des pédiatres : www.fr.ch/smc/sante/prevention-et-promotion/medecine-scolaire

formulaire



Éducation sexuelle 2H | 6H | 8H

Les interventions sont effectuées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle (CFSS) : www.fr.ch/dsas/cfss. Elles font parties intégrantes des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé.



14. Médico-scolaire | Poux

Quand les rechercher ?

- lorsque des poux sont présents dans l'entourage ;
- en cas de démangeaisons de la tête ;
- en présence de lentes à la base des cheveux (comme des pellicules, mais difficiles à enlever).

Comment les rechercher ?

1. Mouiller ou laver les cheveux et appliquer généreusement un démêlant ;
2. Démêler les cheveux à l'aide de votre peigne habituel ;
3. Passer un peigne fin anti-poux dans les cheveux (acheté en pharmacie) : en partant de la base des cheveux, jusqu'à leur pointe, mèche par mèche ;
4. Entre chaque passage, essuyer le peigne sur un papier ménage pour y déposer les poux éventuels et rincer ensuite les cheveux.

Vous avez trouvé des lentes ?

- ne pas traiter et rester vigilant, des poux peuvent apparaître ;
- rechercher les poux encore deux fois dans la semaine.

Vous avez trouvé des poux ?

- merci d'en informer l'enseignant-e de votre enfant ;
- le même jour : contrôler tous les membres de la famille et traiter ceux qui ont ;
- il n'est pas nécessaire de nettoyer la literie, les vêtements, les peluches... ;
- utiliser de préférence une brosse à cheveux par personne.



Pour éliminer les poux :

- mouiller les cheveux, mettre du démêlant, passer le peigne fin anti-poux : deux à trois fois par semaine durant un mois ;
- pour renforcer cette action, acheter en pharmacie un produit qui étouffe les poux, contenant du diméticone (appliquer selon le mode d'emploi, en respectant les précautions / deux à trois traitements sont nécessaires (1er – 8ème et 15ème jour).

En savoir plus sur les poux de tête

- se transmettent par contact direct de tête à tête ;
- aiment autant les cheveux propres que les cheveux sales ;
- se nourrissent de sang humain ;
- meurent en 48 heures, hors du cuir chevelu ;
- s'accrochent aux cheveux, fuient la lumière, ne sautent pas, ne nagent pas, se déplacent rapidement.



Le cycle de vie du pou

- un pou est un insecte grisâtre, qui peut mesurer jusqu'à 4 mm de long et pond 7 à 10 œufs (lentes) par jour à la base d'un cheveu ;
- au bout de 7 à 10 jours les jeunes poux naissent ;
- encore 7 à 10 jours pour devenir adultes et se reproduire.

Informations complémentaires : consultez le site internet du Service du médecin cantonal www.fr.ch/smc ou contactez votre médecin traitant.

15. Activités culturelles | Spectacles scolaires 1H à 8H

élèves villarois-e-s. Le programme est disponible sur le site internet communal : www.villars-sur-glane.ch/prestations/spectacles-scolaires/

Des activités culturelles ponctuelles sont organisées par les enseignant-e-s de manière facultative.



16. Cours de langue et culture d'origine

Les cours LCO sont des leçons de langue destinées aux enfants dont la langue première (langue du père ou de la mère), est différente de celle de l'école. Ils sont organisés par les communautés (ambassade, consulat, association).

Ces cours permettent de maintenir et d'élargir les connaissances et les compétences des enfants dans leur langue première et leur culture d'origine. Ces cours sont facultatifs et ont lieu en dehors de l'horaire scolaire. L'enseignement LCO s'organise en fonction du calendrier de l'école obligatoire et la participation aux cours est attestée par une notification dans le bulletin scolaire de l'élève.



Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à l'enseignant-e titulaire de votre enfant ou consulter la page internet : www.fr.ch/osso/lco

Les spectacles proposés dans le cadre scolaire sont offerts par la Commune et s'organise en collaboration avec le programme Culture & Ecole. La programmation
Les spectacles proposés dans le cadre scolaire sont offerts par la Commune aux

17. Compensation des désavantages



Les mesures de compensation des désavantages concernent les élèves qui sont en situation de handicap attesté et/ou qui présentent une affection diagnostiquée par un-e/des spécialiste-s reconnu-e-s par la Direction de la formation et des affaires culturelles DFAC (psychologue scolaire, logopédiste, médecin).

Pour bénéficier de ces mesures, il faut que l'élève soit susceptible d'atteindre les objectifs d'apprentissage et exigences fixés par le plan d'études.



Vous trouverez toutes les informations sur les mesures et la procédure pour déposer une demande sur le site de la scolarité obligatoire, dédié aux parents : www.fr.ch/formation-et-ecoles/osso/elevés-a-besoins-particuliers

18. Service de logopédie, psychologie et psychomotricité

Le SLPPI propose des prestations en logopédie, psychologie et psychomotricité pour 14 communes des districts de Sarine Campagne et du Lac francophone.

Psychomotricité

Le-la psychomotricien·ne travaille avec les enfants rencontrant des difficultés sur le plan moteur (équilibre, coordinations, écriture), comportemental (agitation, inhibition), relationnel ou émotionnel. Il-elle propose des bilans psychomoteurs, des thérapies (à l'aide d'activités spécifiques et de jeux corporels) et travaille en collaboration avec la famille, les enseignant·e·s et les autres intervenant·e·s auprès de l'enfant.

Logopédie

Le-la logopédiste est amené·e à prévenir, évaluer et traiter les troubles liés au langage (oral et écrit). Il-elle aide les enfants à améliorer leur expression, leur compréhension, et de manière plus large leurs capacités de communication. Il-elle prend également en charge les enfants qui présentent des troubles de la voix, un bégaiement ainsi que des troubles spécifiques des apprentissages de la lecture, de l'expression écrite ou encore du calcul et du raisonnement logico-mathématique.

Psychologie

Le-la psychologue intervient dans le cadre de difficultés émotionnelles, relationnelles, comportementales ou d'apprentissage en tenant compte du contexte familial, scolaire et social de l'enfant. Différentes interventions ajustées aux besoins de l'enfant peuvent être proposées. Celles-ci peuvent être un bilan psychologique, des pistes pour accompagner au mieux l'enfant ou diverses interventions thérapeutiques en individuel, familiales ou en réseau.

Contact

Pour toutes informations complémentaires et pour les formulaires de demande d'intervention, vous pouvez contacter le SLPPI ou aller sur leur site internet : <https://slppi.ch/>



19. Cours de prévention | 20. Sécurité routière

Cours de prévention BMI 7H

Les chargé.e-s de prévention de la Brigade des Mineurs BMI visitent chaque année les classes de 7H.

Ils-elles rappellent aux élèves que chacun-e a des droits mais aussi des devoirs. Ceux-ci constituent un cadre de vie enrichissant pour tous : qui dit cadre dit respect de celui-ci et responsabilité de chacun-e de s'y conformer.

Ils-elles démontrent également les conséquences du non-respect de ce cadre et expliquent les principales lois qui régissent notre vie en société. Le programme peut être consulté sur le site internet : www.policefr.ch ou à l'aide du QR code.



Nous comptons sur votre collaboration.

Signalisation, sortie de l'école et consignes de parage



Si vous venez chercher votre enfant à l'école, vous devez l'attendre à l'extérieur. Vous ne pouvez pas entrer dans le bâtiment.

Les automobilistes sont tenus de respecter les dispositions sur le parage (dépose-minute) et de ne pas empiéter sur les emplacements réservés à la récréation ou au passage. Les manœuvres faites aux abords des écoles mettent en danger la sécurité des enfants.

Idéalement, nous vous invitons à ne pas amener ni venir chercher votre enfant à l'école en voiture mais de privilégier la mobilité douce comme le Pédibus !

Recommandations | Sécurité routière



Vous êtes les premiers responsables de l'éducation et de l'instruction de votre enfant dans ce domaine également ; par conséquent, les premiers jours d'école, il est important d'accompagner les enfants sur le chemin le plus sûr.

Les enfants doivent être renseigné.e-s, dès le plus jeune âge, sur les dangers encourus sur la chaussée si l'on ne respecte pas la signalisation routière et si l'on ne prend pas toutes les précautions nécessaires comme de traverser sur les passages protégés.

Il est préférable d'attendre qu'ils-elles aient eu leur leçon d'éducation routière avec les policiers-cières avant de les laisser venir seul.e-s à l'école à vélo. N'oubliez pas que le port du casque est vivement recommandé.

L'école décline toute responsabilité en cas de vol, de dégâts ou d'accidents.

20. Sécurité routière et éducation routière

À pied, c'est mieux

Il-elle vivra ses propres expériences.

- Choisissez le chemin le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble ;
- Attirez son attention sur les dangers possibles ;
- Faites-le-la partir suffisamment tôt : se dépêcher augmente les risques d'accident ;
- Avant de traverser : S'ARRÊTER, REGARDER, ÉCOUTER.

À vélo

Ce n'est qu'en 6H que les bases leur sont enseignées. Plus jeunes, ils-elles ne sont pas capables d'anticiper, de réagir correctement dans toutes les situations.

- Seul un vélo correctement équipé est admis ;
- Le port du casque est fortement recommandé ;
- Sur un trottoir, dès 12 ans, le-la cycliste pousse son vélo.

En voiture

Les parents taxis augmentent les dangers aux alentours des écoles.

Si un trajet est nécessaire :

- Assurez-vous que tout le monde est bien installé : ceinture, rehausseur, appui-tête, ... ;
- Utilisez les places de stationnement prévues ;
- Arrêtez-vous complètement au passage pour piétons ;
- Respectez les signes des patrouilleurs-euses scolaires.

Être vu

Afin que le-la conducteur-trice puisse réagir, soyez visibles !

- De jour comme de nuit, portez des vêtements clairs et/ou réfléchissants.

Aidez-nous à protéger vos enfants !



POLICE CANTONALE FRIBOURG

Section analyse, prévention, éducation routière

Tél +41 26 305 20 30

www.policefr.ch



21. Horaires scolaires



Élèves de 1^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^H + 2 ^H		1 ^H	1 ^H + 2 ^H	
13h45-15h30		1 ^H			

Élèves de 2^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	1 ^H + 2 ^H	2 ^H		1 ^H + 2 ^H	2 ^H
13h45-15h30	2 ^H			2 ^H	2 ^H

Élèves de 3^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	3 ^H	alternance	3 ^H	alternance	3 ^H
13h45-15h30	3 ^H	3 ^H		3 ^H	3 ^H

Élèves de 4^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	4 ^H				
13h45-15h30	4 ^H	alternance		alternance	4 ^H

Élèves de 5^H à 8^H

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h55-11h40	5 ^H à 8 ^H				
13h45-15h30	5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H		5 ^H à 8 ^H	5 ^H à 8 ^H

22. Calendrier scolaire 2025|26

Début de l'année scolaire :

- jeudi 28 août 2025 à 08h00
- les élèves de 2H à 13h50

Pas de congé d'alternance à la rentrée

AOÛT 2025					
Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	28

SEPTEMBRE 2025

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

Vacances d'automne

- du lundi 13.10 au ve 24.10

OCTOBRE 2025					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

NOVEMBRE 2025

Lu	3	10	17	24	
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

- Toussaint
• samedi 01.11

Immaculée Conception

- lundi 08.12

Vacances de Noël

- du lundi 22.12 au ve 02.01

DÉCEMBRE 2025					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

JANVIER 2026

Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

Vacances de Carnaval

- du lu 16.02 au ve 20.02

FÉVRIER 2026					
Lu	2	9	16	23	
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

MARS 2026

Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	31
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

Vacances de Pâques

- du ve 03.04 au ve 17.04

AVRIL 2026					
Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	

MAI 2026

Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

- Fête du travail
• 01.05
Ascension
• je 14.05 + ve 15.05 (pont)
Lundi de Pentecôte
• lu 25.05

Fête-Dieu

- je 04.06 + ve 05.06 (pont)

JUIN 2026					
Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

JUILLET 2026

Lu		6	13	20	27
Ma		7	14	21	28
Me	1	8	15	22	29
Je	2	9	16	23	30
Ve	3	10	17	24	31

- Dernier jour de classe**
• ve 10.07

22. Calendrier scolaire 2026|27

Début de l'année scolaire :

- le je 27 août 2026 à 08h00
- les élèves de 2H à 13h50

Pas de congé d'alternance à la rentrée

AOÛT 2026						
Lu	3	10	17	24	31	
Ma	4	11	18	25		
Me	5	12	19	26		
Je	6	13	20	27		
Ve	7	14	21	28		

SEPTEMBRE 2026

Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

Vacances d'automne

- du lundi 12.10 au ve 23.10

OCTOBRE 2026						
Lu		5	12	19	26	
Ma	6	13	20	27		
Me	7	14	21	28		
Je	1	8	15	22	29	
Ve	2	9	16	23	30	

NOVEMBRE 2026

Lu	2	9	16	23	30
Ma	3	10	17	24	
Me	4	11	18	25	
Je	5	12	19	26	
Ve	6	13	20	27	

- Toussaint
• dimanche 01.11

Immaculée Conception

- mardi 08.12

Vacances de Noël

- du lundi 21.12 au ve 01.01

DÉCEMBRE 2026						
Lu		7	14	21	28	
Ma	1	8	15	22	29	
Me	2	9	16	23	30	
Je	3	10	17	24	31	
Ve	4	11	18	25		

JANVIER 2027

Lu		4	11	18	25
Ma		5	12	19	26
Me		6	13	20	27
Je		7	14	21	28
Ve	1	8	15	22	29

Vacances de Carnaval

- du lu 08.02 au ve 12.02

FÉVRIER 2027						
Lu	1	8	15	22		
Ma	2	9	16	23		
Me	3	10	17	24		
Je	4	11	18	25		
Ve	5	12	19	26		

MARS 2027

Lu	1	8	15	22	29
Ma	2	9	16	23	30
Me	3	10	17	24	31
Je	4	11	18	25	
Ve	5	12	19	26	

- Vacances de Pâques
• du ve 26.03 au ve 09.04

Vacances de Pâques

- du ve 26.03 au ve 09.04

AVRIL 2027						
Lu		5	12	19	26	
Ma		6	13	20	27	
Me		7	14	21	28	
Je	1	8	15	22	29	
Ve	2	9	16	23	30	

MAI 2027

Lu	3	10	17	24	31
Ma	4	11	18	25	
Me	5	12	19	26	
Je	6	13	20	27	
Ve	7	14	21	28	

- Ascension
• je 06.05 + ve 07.05 (pont)
Lundi de Pentecôte
• lu 17.05
Fête-Dieu
• je 27.05

JUIN 2027

Lu		7	14	21	28
Ma	1	8	15	22	29
Me	2	9	16	23	30
Je	3	10	17	24	
Ve	4	11	18	25	

JUILLET 2027

Lu		5	12	19	26
Ma		6	13	20	27
Me		7	14	21	28
Je	1	8	15	22	29
Ve	2	9	16	23	30

- Dernier jour de classe**
• ve 09.07

23. Devoirs surveillés (3H à 8H)

Pour l'année scolaire 2025/26, les devoirs surveillés commenceront le **lundi 8 septembre 2025**.



Description de l'activité

Le but est d'offrir aux élèves un encadrement leur permettant de faire leur travail dans de bonnes conditions

Le·la surveillant·e accompagne les élèves dans la réalisation de leurs devoirs, les aide à organiser leur travail et s'assure que les consignes soient comprises. Il ne s'agit pas d'un cours de rattrapage ou d'un cours d'appui.

Horaire

La surveillance d'une heure a lieu 3 fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis dès 15h45. Il n'y a pas de devoirs surveillés les jours de veille de fête et de veille de vacances. Une fois que l'élève a terminé ses devoirs, il-elle quitte la salle de classe et rentre chez lui-elle.

Tarif

Cette activité est payante et coûte :

- CHF 40.00 par mois pour un·e enfant ;
- CHF 70.00 par mois pour deux enfants de la même famille ;
- CHF 90.00 par mois pour trois enfant de la même famille.

Il est possible de recevoir une aide financière selon le revenu et la fortune imposables. La table de réduction a été intégrée au règlement des devoirs surveillés disponible sur notre site internet. Les factures seront transmises par le Service des finances en automne 2025.

Règlement



Inscription | Délai : le 31 juillet 2025

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



24. Cours d'allemand extrascolaire (4H à 8H)

Les cours d'allemand extrascolaire commenceront la semaine du **15 septembre 2025** et se termineront la semaine du 15 juin 2026.

Cette activité est destinée aux élèves qui souhaitent apprendre ou progresser en allemand dans une atmosphère qui éveille la curiosité et qui les encourage à s'exprimer

Cormanon et Villars - Vert



Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mardi ou jeudi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mardi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mardi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	jeudi	15h40 à 16h40	
8 ^H	jeudi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Platy et Rochettes

Degré	Jour	Horaire	Remarque
4 ^H	mercredi	14h30 à 15h30	le choix du cours dépend du congé d'alternance
5 ^H	mercredi	15h40 à 16h40	
6 ^H	mercredi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions
7 ^H	lundi	15h40 à 16h40	
8 ^H	lundi	16h45 à 17h45	l'horaire définitif dépendra du nombre d'inscriptions

Cette activité est payante et coûte CHF 50.00/année. Ce montant ne sera pas remboursé en cas de désinscription en cours d'année ou restera dû.

En cas d'absence de l'enseignant-e, le cours peut être annulé le jour même. Les parents sont responsables de la prise en charge de leur enfant.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2025

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



25. Sport scolaire facultatif SSF (2H à 8H)

Les activités commenceront la semaine du 16 septembre 2024. Ces cours gratuits permettent aux élèves de pratiquer du sport en dehors de l'horaire scolaire, de faciliter l'accès à de nouveaux sports, de développer leurs différents talents, de développer des liens entre les élèves et de favoriser l'intégration sociale.

Les directives communales du 01.08.2023 sur le sport scolaire facultatif font foi.

Durée | Fréquence

Les cours sont proposés durant toute l'année scolaire (de septembre à juin environ) et n'ont pas lieu durant les vacances. Plusieurs activités sont proposées semestriellement.

Les activités se déroulent une fois par semaine sauf pour les cours de natation qui sont organisés selon un programme spécifique.

Conditions de participation



L'élève s'engage à suivre l'activité durant toute l'année scolaire ou le semestre de manière régulière.

Les cours sont destinés aux élèves domicilié-e-s à Villars-sur-Glâne. Sous conditions, l'offre est ouverte à des élèves résidant dans une autre commune pour autant qu'ils-elles soient parrainé-e-s par un-e camarade de Villars-sur-Glâne. Une contribution de CHF 100.- sera perçue.

Transport

Les élèves vont aux leçons par leurs propres moyens. Pour la natation, le transport est pris en charge et est sous la responsabilité de la Commune.

Inscription | Délai : le 31 juillet 2025

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité. Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles : ecoles@villars-sur-glane.ch



25. SSF | Bouger et s'amuser (5H à 8H)

Pour qu'un-e enfant grandisse et se sente en forme, il-elle a besoin de bouger. Ce cours est proposé dans ce but. En dehors des activités extrascolaires auxquelles votre enfant peut s'inscrire, encouragez-le-la à pratiquer des sorties en plein air, à aller à la place de jeux avec des ami-e-s ou à faire des balades en famille.

Description de l'activité

Les activités proposées s'adressent à tous les enfants qui recherchent une vie plus active, plus saine et sans compétition.

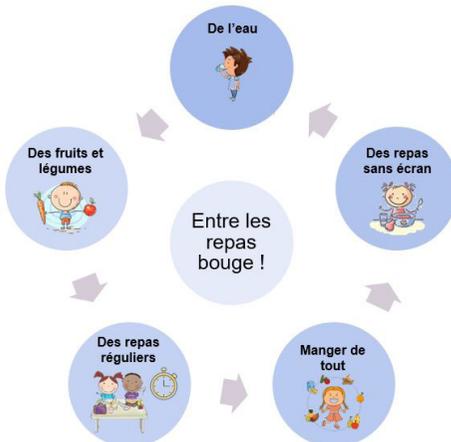
Programme

- **Au centre sportif du Platy** (en salle) ou à l'extérieur (en fonction de la météo) : jeux de raquettes, jeux de balles, jeux de poursuites, parcours vita, etc. - **Horaire** : 13h30 à 15h00
- **À la piscine** : jeux en milieu aquatique (il ne s'agit pas d'un cours de natation) - **Horaire** : 13h30 à 15h30

Cette activité propose également des conseils alimentaires

De l'eau

Boire suffisamment est essentiel à la santé : des tisanes non sucrées, du thé aux fruits, et du jus de fruits dilué peuvent être proposés aux enfants.



Des fruits et des légumes

Ils sont riches en éléments précieux, colorent les repas et se prêtent parfaitement aux collations. Les recettes peuvent être variées au fil des saisons.

Des repas réguliers

Une bonne façon de commencer la journée est un petit déjeuner équilibré. Les repas peuvent être répartis sur la journée : des collations régulières et équilibrées rassasient et aident à éviter les grignotages.

Manger de tout

Des repas variés sont importants pour donner à l'organisme les nutriments dont l'enfant a besoin.

Des repas sans écran

Les activités annexes durant les repas détournent l'attention des enfants et les empêchent de ressentir le signal corporel de la satiété. Le temps passer quotidiennement devant un écran peut être remplacé par d'autres activités.

25. SSF | Programme (2H à 8H)

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Activités athlétiques et jeux divers Un avant goût à l'athlétisme : se dépenser, marcher, courir, sauter et lancer.	3 ^H à 4 ^H	École du Platy	Mercredi	14h00 à 15h00	24.09.2025 au 17.06.2026
Badminton semestre 1 Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le badminton.	6 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	25.09.2025 au 05.02.2026
Badminton semestre 2 Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le badminton.	6 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	12.02.2026 au 18.06.2026
Basketball semestre 1 Cours destiné aux enfants désireux de découvrir le basketball.	5 ^H à 6 ^H	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	25.09.2025 au 05.02.2026
Basketball semestre 2 Cours destiné aux enfants désireux de découvrir le basketball.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	12.02.2026 au 18.06.2026
Bouger et s'amuser En alternance une semaine sur deux en salle ou à la piscine. Description en page 29	5 ^H à 8 ^H	École du Platy + piscine	Mercredi	13h30 à 15h00	24.09.2025 au 17.06.2026
Cirque TOAMÈME Jonglage, équilibre, souplesse, force et théâtre (spectacle en fin d'année). Prendre des ballerines. En collaboration avec le Cirque TOAMÈME : www.toameme.ch <i>Cours incompatible avec le théâtre scolaire.</i>	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Jeudi	16h15 à 17h45	25.09.2025 au 25.06.2026
Danse Expression corporelle Cours destiné aux enfants désireux de découvrir l'expression corporelle.	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Lundi	16h00 à 17h00	22.09.2025 au 15.06.2026
Escalade semestre 1-A Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	5 ^H à 6 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	24.09.2025 au 04.02.2026



25. SSF | Programme (2H à 8H)

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Escalade semestre 1-B Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	7 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	15h15 à 16h45	24.09.2025 au 04.02.2026
Escalade semestre 2-A Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	5 ^H à 6 ^H	École de Cormanon	Mercredi	13h30 à 15h00	11.02.2026 au 17.06.2026
Escalade semestre 2-B Cours destiné aux enfants qui souhaitent découvrir le plaisir de grimper sur un mur artificiel.	7 ^H à 8 ^H	École de Cormanon	Mercredi	15h15 à 16h45	11.02.2026 au 17.06.2026
Football filles <i>Nouveauté</i> Joueuses désireuses de découvrir la technique et la tactique du football	7 ^H à 8 ^H	École de Villars-Vert	Lundi	16h00 à 17h00	22.09.2025 au 15.06.2026
Gymnastique aux agrès et jeux divers Cours de polysport : jeux, gymnastique et athlétisme.	5 ^H à 8 ^H	École de Villars-Vert	Mercredi	13h15 à 14h15	24.09.2025 au 17.06.2026
Judo "découverte" semestre 1 Un kimono sera mis à disposition.	5 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy - Dojo	Mardi	16h15 à 17h15	23.09.2025 au 03.02.2026
Judo "découverte" semestre 2 Un kimono sera mis à disposition.	5 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy - Dojo	Mardi	16h15 à 17h15	10.02.2026 au 16.06.2026
Karaté "découverte" Cours destiné aux enfants n'ayant jamais pratiqué de karaté (prendre un pantalon de training).	5 ^H à 8 ^H	École des Rochettes	Mardi	16h00 à 17h00	23.09.2025 au 16.06.2026
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme	2 ^H	Centre sportif du Platy	Jeudi	16h15 à 17h15	25.09.2025 au 18.06.2026
Kids Polysport Cours de polysport : jeux, jeux de lutte, gymnastique et athlétisme	2 ^H à 4 ^H	École de Villars-Vert	Mardi	16h15 à 17h15	23.09.2025 au 16.06.2026



25. SSF | Programme (2H à 8H)

Activités sportives	Degré	Lieu	Jour	Horaire	Dates
Kids Polysport 1er semestre : judo 2ème semestre : jeux, gymnastique et athlétisme Inversion des groupes au 2ème semestre	3 ^H à 4 ^H	Centre sportif du Platy	Lundi	16h00 à 17h00	22.09.2025 au 15.06.2026
Natation (non-nageurs) Les cours ont lieu une fois toutes les 3 semaines. Un programme sera transmis aux parents. Un service de bus est organisé.	3 ^H à 8 ^H	Piscine École régionale allemand de Fribourg	Mercredi	16h00 à 17h00	24.09.2025 au 24.06.2026
Parkour semestre 1 Cours qui permet aux enfants de découvrir les mouvements et les acrobaties du Parkour.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h00	26.09.2025 au 06.02.2026
Parkour semestre 2 Cours qui permet aux enfants de découvrir les mouvements et les acrobaties du Parkour.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Vendredi	16h00 à 17h00	13.02.2026 au 19.06.2026
Tennis de table semestre 1 Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table.	5 ^H à 6 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	23.09.2025 au 03.02.2026
Tennis de table semestre 2 Cours destiné en priorité aux enfants qui veulent découvrir le tennis de table.	7 ^H à 8 ^H	Centre sportif du Platy	Mardi	16h15 à 17h15	10.02.2026 au 16.06.2026
Jeux de balle & volleyball semestre 1 Joueurs-euses désireux-ses de découvrir les jeux de balle traditionnels et les bases du volleyball	5 ^H à 6 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	24.09.2025 au 04.02.2026
volleyball semestre 2 Cours destiné aux joueurs-euses désireux-ses de découvrir la technique du volleyball.	7 ^H à 8 ^H	École du Platy	Mercredi	15h00 à 16h00	11.02.2026 au 17.06.2026



26. Les Ombres de Shakespeare (5H à 8H)

Atelier de théâtre pour enfants

Faire du théâtre c'est découvrir des univers artistiques diversifiés, c'est se dépasser soi-même, c'est participer à un projet collectif où la collaboration et le respect avec les autres sont fondamentaux, c'est développer des capacités utiles pour toute la vie : s'exprimer, maîtriser son corps, ses émotions, mémoriser, coopérer, improviser...



**Alors, si tu es prêt à vivre une expérience extraordinaire ...
n'hésite pas à nous rejoindre.**

Nous fêtons notre 40e anniversaire en 2025/26 !



Les répétitions (d'une heure) ont lieu selon un programme variable durant l'année le lundi entre 16h00 et 18h00 et sont ouvertes à tous les élèves de 5H à 8H de Villars-sur-Glâne.

Une contribution de CHF 50.00/année est facturée aux parents.

Début des répétitions : le lundi 8 septembre 2025.

Délai d'inscription : le 31 juillet 2025

Les inscriptions se font via le guichet virtuel à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe valables pour toute la durée de la scolarité.

Les nouvelles demandes d'accès sont à adresser au Service des écoles à :
ecoles@villars-sur-glane.ch



Information et renseignements :

M. Pierre-François Coen - Tél. 079 762 77 95
E-mail : info@ombres-de-shakespeare.ch

Programme de médiation culturelle 2025 Automne-Hiver



Programme et inscription

Pour consulter le détail des animations et s'y inscrire, rendez-vous sur le site Web de la Bibliothèque

www.bibliovsg.ch/evenements

Ou via le code QR suivant

Nous contacter

Numéro de téléphone

026 408 32 90



Adresse électronique :

Bibliotheque.communale@villars-sur-glane.ch

Jeux

vidéos

- 17 septembre
- 8 octobre
- 5 novembre



Né pour

lire

- 27 septembre
- 29 novembre
- 31 janvier



Contes du Baluchon (Villars-Vert)



Les vendredis de 17h à 17h45 dans la grande salle de Villars-Vert

- 12 septembre
- 10 octobre
- 7 novembre
- 5 décembre

Contes de fin d'année

- Mercredi 3 décembre
- Jeudi 11 décembre (à Cormanon)
- Mercredi 17 décembre



Découverte de la bibliothèque communale



Pour les élèves de Villars-Vert

Mercredi 24 septembre, de 13h à 15h

Pour les élèves de Cormanon

Mercredi 12 novembre, de 13h à 15h

Echappe-toi de la bibliothèque !



Mercredi 29 octobre, de 14h à 15h

Visite du journal La Liberté



Mercredi 19 novembre, de 13h30 à 15h

Atelier cartes de Noël



Mercredi 10 décembre, de 14h à 15h

28. Ludothèque communale

La ludothèque est un lieu d'animation dont la mission est de « donner à jouer », de diffuser la culture ludique auprès de la population et de favoriser le développement des loisirs créatifs. « Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer ».

La ludothèque est ouverte à toutes et à tous et offre un service de prêts de jouets/ jeux aux enfants, aux adultes, aux écoles, aux sociétés et aux institutions (sur rendez-vous).

Prestations

Elle propose l'essai des jeux sur place, du prêt et du conseil. Elle met à disposition des

- jeux d'éveil ;
- jeux de société, de construction, marionnettes, babyfoot, billard ;
- jeux d'extérieurs ;
- jeux électroniques.



Tarif | Prêt

- CHF 2.00 à CHF 4.00 par jeu, supplément pour les jeux coûteux
- durée de location : 3 semaines
- possibilité d'emprunter jusqu'à 6 jeux pendant une semaine (action « spécial anniversaire » ou autres manifestations)

Abonnements annuels

- CHF 30.00 pour un jeu ;
- CHF 40.00 pour deux jeux ;
- CHF 45.00 pour trois jeux ;
- CHF 50.00 pour quatre jeux.



Abonnements spécifiques pour les écoles, crèches, associations, etc.

Horaire | Lieu

- mercredi de 15h30 à 18h00
- vendredi de 15h30 à 18h00
- pendant les vacances, ouverture seulement le mercredi

Lieu : bâtiment de la résidence « Les Martinets » | Route des Martinets 10



29. Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne

L'APEV est l'Association de parents d'élèves en âge scolaire obligatoire domicilié-e-s dans la commune de Villars-sur-Glâne. Les élèves fréquentent les écoles primaires (Cormanon, Platy, Rochettes et Villars-Vert), l'école secondaire (CO de Pérolles), l'École régionale allemande de Fribourg (ERAF), le Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV) et l'Institut St-Joseph.

Nos activités

Cours de natation

- Vacances d'automne

Distribution de pommes

- Novembre

Stand de St-Nicolas

- Début décembre

Activités de loisirs

- Vacances de Pâques

Conférences à l'intention des parents et enfants

- Une à deux fois par an

Promotion du Pédibus et organisation de lignes

- Tout au long de l'année

Représentation au Conseil des parents

Nos buts

Favoriser la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les responsables des institutions scolaires et communales.

Faire connaître publiquement l'opinion des parents et la faire valoir auprès des autorités compétentes.

Veiller à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école et lors des activités sportives et/ou culturelles extrascolaires en sollicitant les autorités compétentes ;

Proposer des activités de loisirs aux élèves.

Informier et sensibiliser les parents sur des thèmes d'actualité.

Faciliter les échanges d'informations entre ses membres et leur procurer tous les renseignements utiles sur les structures scolaires et parascolaires.

Adhésion

Vous souhaitez adhérer à notre association ?

Inscrivez-vous via notre site internet www.apev-vsg.ch



Des questions ?

Envoyez un message à contact@apev-vsg.ch ou à l'adresse postale ci-dessous

Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne
1752 Villars-sur-Glâne



30. Pédibus

Le Pédibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un-e adulte

Le Pédibus, c'est tout simple, ça marche comme un vrai bus mais à pied ! C'est une solution originale qui simplifie la vie des parents.

Il contribue à assurer une meilleure sécurité des plus jeunes enfants sur le chemin de l'école et à renforcer leur autonomie. Les enfants éprouvent du plaisir à marcher avec leurs copains-copines et ils-elles intègrent petit à petit les règles de sécurité et de comportement.

Son potentiel est flexible et adaptable à diverses situations

Une ligne Pédibus se met facilement en place à partir d'un quartier pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de bus. Deux familles suffisent pour ouvrir une ligne Pédibus. Son horaire est choisi en fonction des besoins des familles participantes.

Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins ; ils-elles accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité.

Le Pédibus peut prendre en charge tous ou une partie des trajets. Des grands-parents ou aîné-e-s du quartier peuvent aussi prendre le relais. Le Pédibus contribue aussi à créer des liens dans les quartiers.

Sécurité, santé, convivialité... et gain de temps pour les parents !

L'Association de parents d'élèves de Villars-sur-Glâne (APEV) et la Coordination Pédibus Fribourg vous informent et vous soutiennent pour créer une ligne dans votre quartier.



Contacts

- www.apev-vsg.ch
- www.pedibus.ch
- pedibus@apev-vsg.ch



31. Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial

La FAEF est une fondation privée d'utilité publique, créée en 2012 à la demande de la commune de Villars-sur-Glâne. Elle est mandatée pour gérer les inscriptions de l'ensemble des crèches et des structures d'accueil extra-scolaire (AES) situées sur le territoire communal. Dépourvue de but lucratif, la Fondation œuvre exclusivement dans l'intérêt des familles.

Prestations

- service d'accueil des enfants en âge scolaire en dehors des heures de classe
- activités créatives et ludiques qui favorisent le développement des enfants en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins
- service de repas préparé par un traiteur externe et servi par une aide de cuisine externe

Plages horaires du lundi au vendredi

- début de matinée : 06h45 à 07h45
- matinée : 07h45 à 11h45
- midi : 11h45 à 13h45
- animation : 13h45 à 15h30
- fin d'après-midi : 15h30 à 17h30
- soirée : 17h30 à 18h30

site internet



Pour toutes informations complémentaires, merci de consulter notre site internet :

www.faeef-vsg.ch.

École de Cormanon

Route de la Berra 2
Tél. 026 552 53 05 | 077 503 48 08
aes-cormanon@faef-vsg.ch

École du Platy

Allée du Château 15
Tél. 026 552 53 13 | 077 421 72 17
aes-platy@faef-vsg.ch

École des Rochettes

Rue des Platanes 33
Tél. 026 552 53 10 | 076 708 54 40
aes-rochettes@faef-vsg.ch

École de Villars-Vert

Route de Villars-Vert 26
Tél. 076 781 36 34
aes-villarsvert@faef-vsg.ch

32. La violence en milieu scolaire

La violence à l'école englobe tout un ensemble d'épreuves infligées par un ou plusieurs individus sur un·e autre enfant souvent seul·e : moqueries, insultes, rejets, isolements, humiliations, rumeurs, chantages, contraintes, menaces et coups. Ces brimades sont souvent répétitives et peuvent durer tout au long de l'année scolaire.

Le harcèlement scolaire est un problème de société grave qu'il ne faut en aucun cas banaliser. Pour aider l'enfant à grandir et à le·la préserver des comportements à risques, des structures sont à votre disposition pour savoir comment agir et à qui vous adresser, en fonction des situations :

La violence à l'école est un phénomène préoccupant tant au plan économique et social que pour l'individu. Les conséquences directes pour les élèves victimes, mais aussi pour les agresseurs·euses, sont sérieuses.

« La violence en milieu scolaire : définir, prévenir et réagir »
Beaumont C., Galand B., Lucia S.

Beaumont C., Galand B., Lucia S.

Police (en cas d'urgence)
Brigade des mineurs www.fr.ch/pol

Tél. 117
Tél. 026 304 17 19

Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ)
www.fr.ch/sej

Tél. 026 305 15 30

Prévention suisse de la criminalité
www.skppsc.ch/fr/

Les centres cantonaux de consultation pour l'aide aux victimes
www.aide-aux-victimes.ch/fr/

Aide téléphonique aux enfants et aux jeunes
www.147.ch/fr/

Tél. 147

Service de l'enseignement obligatoire SEnOF
www.fr.ch/senof

Tél. 026 305 1227

REPER Fribourg : promotion de la santé et prévention
www.reper-fr.ch

Tél. 026 322 29 01

Site d'aide et information pour les adolescents
www.ciao.ch

Aide aux victimes de violence et d'abus sexuels (LAVI) Tél. 026 305 15 80
www.fr.ch/sej/vie-quotidienne/en-cas-de-difficultes/violences-sexuelles

33. Activités et loisirs

Activités extrascolaires

Activités musicales



Camps



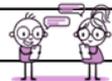
Activités destinées aux écoliers et écolières et proposées par des tiers

- www.scouts-vsg.ch
- www.lacolo.org
- www.jeunesse-et-camps.ch
- www.oseo-suisse.ch/nos-prestations/camps-de-vacances
- www.coloniestherese.com
- www.judo-vsg-fribourg.ch
- www.fcvsq.ch
- www.bouge-et-apprends.ch
- www.fr.ch/cof
- www.laconcordia.ch
- www.jgl.ch
- www.edelweisscrescendo.ch
- www.la-maitrise.net
- www.ideesport.ch/fr/projekte/opensunday-villar-sur-glane
- <https://sophro-anne-ayer.ch/sophro-nature-enfants/>
- www.camillevonderweid.com
- www.rugby-fribourg.ch
- www.educationfamiliale.ch
- www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents
- www.elternnotruf.ch/fr/
- www.proju-fr.ch/
- <https://rokj.ch/regionen/fribourg-freiburg/>

Sports & loisirs

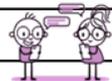


34. Contacts utiles



Service des écoles Route du Petit-Moncor 1b ecoles@villars-sur-glane.ch	Conseillère communale	Caroline Dénéraud	
	Chef de service	Joël Pochon	026 408 33 72
	Cheffe de bureau	Nathalie Durret	026 408 33 76
	Collaboratrices administratives	Corinne Yerly Claire Michel	026 408 33 78 026 408 33 73
École de Cormanon Route de la Berra 2 dir.ep.cormanon@edufr.ch	Directeur	Philippe Ullnaess	026 408 32 66
	Salle des maîtres		026 408 32 65
	Classes enfantines		026 408 32 63
	Concierge	Éric Baeriswyl	
École du Platy Allée du Château 15 dir.ep.platy@edufr.ch	Directeur	Stéphane Jenny	026 408 32 41
	Salle des maîtres		026 408 32 40
	Concierge	Bilal Dogan	
École des Rochettes Route du Soleil 10 dir.ep.rochettes@edufr.ch	Directrice	Sylviane Rusca	026 408 32 78
	Salle des maîtres		026 408 32 70
	Classes enfantines		026 408 32 76
	Concierge	Steve Mollard	
École de Villars-Vert Route de Villars-Vert 48 dir.ep.villars-vert@edufr.ch	Directrice	Laetitia Decorvet	026 408 32 59
	Salle des maîtres		026 408 32 50
	Classes enfantines		026 408 32 57
	Concierge	Alexandre Anzévui	
Coordination école-parents migrants Route de Villars-Vert 42 bcepm@villars-sur-glane.ch	Coordinatrice	Christelle Fisler	079 199 90 53
Travail social en milieu scolaire carmen.beaud@edufr.ch sebastien.peiryfolly@edufr.ch	Travailleur-euse social-e	Carmen Beaud	026 407 38 80
		Sébastien Peiry Folly	026 305 81 32

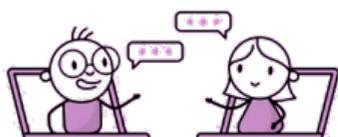
34. Contacts utiles



Devoirs surveillés	Responsable COR	Paola Henderson	078 860 22 72
	Co-responsable COR	Marine Bussard	079 747 28 80
	Responsable PLA	Maria Caputo	079 744 38 94
	Responsable ROC	Béatrice Rey	078 707 86 39
	Responsable VVE	Yücel Ertem.	076 309 19 23
Allemand extrascolaire	Enseignante d'allemand Rochettes & Villars-Vert	Angela Torricelli	076 270 77 50
	Enseignant-e d'allemand Cormanon & Platy	Ilze Ence	078 717 64 67
Théâtre scolaire	Responsable	Pierre-François Coen	079 762 77 95
Bibliothèque communale Route de l'Église 7	Responsable	Emmanuel Bouverat	026 408 32 91
	Bibliothécaire COR	Claire Chardonnens	026 408 32 60
	Bibliothécaire	Emmanuelle Flückiger	026 408 32 90
Ludothèque Route des Martinets 10	Bibliothécaire VVE & médiatrice culturelle	Mélissa Perrin	026 408 32 51
	Ludothécaires	Sylvie Crausaz	
		Sophie Mollard	026 407 35 37
Inspectorat scolaire Route André-Piller 21 1762 Givisiez	Inspectrice scolaire	Isabelle Becker	
		Carole Angéloz	026 305 73 68
Clinique dentaire scolaire Boulevard de Pérolles 23 1700 Fribourg	Assistante dentaire	Taysmara Winkelmann	026 305 86 94
Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial FAEF Route de la Berra 2 secretariat@faef-vsg.ch	Responsable COR	Nadia Papadakis	077 503 48 08
	Responsable PLA	Delphine Chofflon	077 421 72 17
	Responsable ROC	N.N.	076 708 54 40
	Responsable VVE	Estrella Casas	076 781 36 34

34. Contacts utiles

Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal SLPPI Route de Moncor 14	Directeur	Ismaël Jordan	026 407 38 61
	Collaboratrice administrative	Christelle Clémence	026 407 38 62
Psychologie	Psychologue Cormanon	Sophie Pabst	026 407 38 69
	Psychologue Platy	Nadine Stempfel	026 552 53 70
	Psychologue Rochettes	Nadine Stempfel	026 552 53 76
	Psychologue Rochettes	Georges Albrecht	026 552 53 76
	Psychologue Villars-Vert	Diana Antille	026 407 38 64
Logopédie	Logopédiste Cormanon	Christine Nihoul	026 407 38 68
	Logopédiste Cormanon	N.N.	026 407 38 68
	Logopédiste Platy	Anne Tranzer (<i>jusqu'au 10.10.2025</i>)	026 552 53 71
	Logopédiste Platy	Patricia Kropf (<i>dès le 27.10.2025</i>)	026 552 53 71
	Logopédiste Rochettes	Yelena Spack	026 552 53 75
	Logopédiste Rochettes	Inès Deyres	026 552 53 75
	Logopédiste Villars-Vert	Maude Morel	026 407 38 65
	Logopédiste Villars-Vert	Margaux Niederer	026 407 38 65
Psychomotricité	Psychomotricienne Cormanon Platy Rochettes	Célia Nicolet	026 407 38 66
	Psychomotricien·ne Villars-Vert	Sandra Bonnard N.N.	077 454 67 00
	Psychomotricien Cormanon	Raphaël Caloz	026 407 38 66



Notes

Notes

